

DE Ambulancier

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Apprécier l'état clinique d'une personne.
- Assurer les gestes de premiers secours adaptés à l'âge du patient.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et assurer la gestion administrative du dossier.
- Assurer la sécurité du transport sanitaire (malade/véhicule/conduite).
- Hygiène / Prévenir la transmission d'infection.
- Respecter les règles et valeurs de la profession.

Entreprises d'accueil

Sociétés d'ambulances (secteur privé), Hôpitaux (secteur public), SAMU/SMUR/Transports internes et inter hospitaliers, Croix Rouge Française, Sécurité civile (secteur associatif)...

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Pas de niveau requis pour le concours écrit et oral, maîtrise de la langue française, être détenteur du permis de conduire valide depuis au moins 3 ans révolus.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
560 331 04	4812

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

630 heures (sur 1 an).

Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne 1 semaine en UFA, 2 semaines en entreprise

Coordonnées de l'UFA



Lycée Don Bosco

103 Montée de Choulans
69322 LYON Cedex 05
04 72 41 14 54
nathalie.carle@donboscolyon.org
www.donboscolyon.org

Contenu de formation

Matières
Module 1 : Les gestes d'urgence
Module 2 : L'Etat clinique d'un patient
Module 3 : Hygiène et prévention
Module 4 : Ergonomie
Module 5 : Relation et communication
Module 6 : Sécurité du transport sanitaire
Module 7 : Transmissions des informations et gestion administrative
Module 8 : Règles et valeurs professionnelles

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coeff.	Type	Forme
Module 1 : Les gestes d'urgence	1	Ponctuel	Pratique simulée : Prise en charge d'une détresse vitale (30 min.max.)
Module 2 : L'Etat clinique d'un patient	1	Ponctuel	Pratique simulée : Evaluation clinique et soins adaptés (20 min.max.)
Module 3 : Hygiène et prévention	1	Ponctuel	Ecrit (1 heure) et Pratique simulée
Module 4 : Ergonomie	1	Ponctuel	Pratique simulée : Prise en charge d'un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical (20 min.max.)
Module 5 : Relation et communication	1	Ponctuel	Oral (20 min.)
Module 6 : Sécurité du transport sanitaire	1	CCF	Pratique au cours du stage en entreprise
Module 7 : Transmissions des informations et gestion administrative	1	Ponctuel	Oral (20 min.)
Module 8 : Règles et valeurs professionnelles	1	Ponctuel	Ecrit QROC et/ou QCM (1 heure) et Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Pour chaque module, obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Possibilité de passer le Diplôme d'Etat d'Ambulancier ou s'orienter vers une autre profession de santé (aide-soignant, infirmière, kiné...)

Débouchés professionnels :

Ambulancier

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 8 812 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

Sessions de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
Session 1	2020 - 2021	22/06/2020	03/07/2020
Session 2		18/01/2021	29/01/2021

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Lignes de bus à proximité (liste non-exhaustive) : Arrêt Trois Artichauts C19 (Francheville-Perrache), C20 (Francheville-Bellecour), C20E (Francheville-Bellecour), 46 (Tassin-la-demi-lune / Perrache), 49 (Sainte-Foy-lès-Lyon / Perrache) / Arrêt Génovéfains C21 (Gorge de Loup-Perrache), 55 (Ecully-Perrache).
- Gare TGV Ter à proximité : Lyon Perrache.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

Lycée Don Bosco Lyon labellisé « Lycée des métiers des services à la personne »
Membre du Campus International Don Bosco.

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF...
- Plateau technique : avec matériels et véhicule d'ambulance aménagé.
- Les tenues professionnelles sont données par l'entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Don Bosco

12, 24 montée Saint Laurent
69322 LYON Cedex 05
04 72 41 14 54
nathalie.carle@donboscolyon.org
www.donboscolyon.org

CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
contact@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026